Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La préfecture prévient : Gare aux arnaques !



«Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient, prévient Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse. Il n'existe pas à ce jour de manière scientifiquement éprouvée de vaccin, d'aliments, de purificateurs d'air, de lampes, de compléments alimentaires ni autres huiles essentielles qui protègent ou permettent de guérir du Coronavirus. Dès lors, toute présentation de produits (alimentaires ou non) affirmant protéger ou guérir du coronavirus relève de la pratique commerciale trompeuse. Egalement, l'État ne propose pas de kit de dépistage directement aux citoyens ni de kit de confinement comprenant masque, gel hydroalcoolique, thermomètre ou autre matériel médical, tout comme la décontamination des logements privés. La vente de paracétamol en ligne est suspendue et les attestations de déplacement faites sur l'honneur ou par l'employeur sont gratuites.»

https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/

Préconisations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Le préfet de Vaucluse demande de «Faire preuve de méfiance, d'évaluer l'honorabilité du vendeur en se rapprochant des banques, autorités de santé, services de protection économique et, en cas de forfait, porter plainte immédiatement et dénoncer les pratiques frauduleuses en conservant les mails pour les indiquer sur les sites suivants :

***www.internet-signalement.gouv.fr* ou *https://signal.conso.gouv.fr/coronavirus*.**

Report de l'élection de la CCI de Vaucluse



Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône vient de reporter l'élection de l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Appliquant le décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le préfet de région a donc décider de suspendre le processus électoral, déterminé par l'arrêté du 10 janvier 2020 qui prévoyait un scrutin en juin prochain.

« De nouvelles élections permettant le renouvellement de l'assemblée générale de la CCI 84 seront organisées par les services de la préfecture de Vaucluse, en lien avec les services du préfet de région, la CCI de région et la CCI de Vaucluse au plus tard en octobre 2020, si la situation sanitaire le permet », expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Le calendrier des opérations électorales sera donc ultérieurement précisé par arrêté du préfet de Vaucluse en application des dispositions du code de commerce.

Bloquée dans son fonctionnement depuis presque 2 ans faute de majorité pour voter son budget annuel la CCI 84 a été mise sous tutelle renforcée en mai 2018, avant que le préfet suspende ses instances en octobre de la même année puis ne la dissolve en décembre dernier.

Une période durant laquelle les camps de Bernard Vergier, président de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse élu président de la CCI 84 au bénéfice de l'âge, et Jacques Brès, président de l'UP-Medef 84, n'ont cessé de s'opposer.

Plus de pouvoir au préfet pour déroger aux normes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le Gouvernement vient d'acter une généralisation 'du pouvoir de dérogation aux normes accordées' à l'ensemble des préfets de France. Le décret, présenté mercredi en conseil des ministres par le ministre de l'Intérieur, permet ainsi d'étendre ce dispositif expérimenté dans certains territoires depuis le 1er janvier 2018.

Depuis cette date, les préfets des régions et des départements des Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Lot, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Creuse ainsi que les représentants de l'Etat à Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, avaient la possibilité de déroger, dans certains domaines, aux normes réglementaires fixées au niveau central.

A noter, que dans le même temps il a été accordé, dans leur domaine de compétences, les mêmes possibilités aux directeurs des agences régionales de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, des Hauts-de-France, d'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Initialement destinée à s'adapter à la diversité des réalités socio-économiques des territoires, cette expérimentation, jugée jusqu'alors « très positive » par le Gouvernement devait durer jusqu'à fin 2020. Cependant, en raison de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de coronavirus Covid-19 cette dérogation a été étendue à tous les préfets afin notamment daméliorer les réponses qui s'avéreront nécessaires au lendemain de la crise sanitaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Quels sont les domaines concernés ?

Les domaines où les préfets peuvent prendre des arrêtés motivés dérogatoires concernent :

- de subventions, de concours financiers et de dispositifs de soutien en faveur des acteurs économiques, des associations et des collectivités territoriales ;
- d'aménagement du territoire et de politique de la ville ;
- d'environnement, d'agriculture et de forêts ;
- de construction, de logement et d'urbanisme ;
- d'emploi et d'activité économique ;
- de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel ;
- d'activités sportives, socio-éducatives et associatives.

Les dérogations doivent être justifiées par un motif d'intérêt général et l'existence de circonstances locales. Elles doivent avoir pour effet d'alléger les démarches administratives, de réduire les délais de procédure ou de favoriser l'accès aux aides publiques.

100% du Vaucluse connecté à l'horizon 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



«La fracture numérique, c’est la fracture sociale » martèle Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur, venu à Châteauneuf-du-Pape pour expliquer son engagement. « Depuis notre mandature, nous avons multiplié par 3 notre intervention avec 28,8M€ engagés. Cette année, nous verserons une somme de 25M€ supplémentaires. Grâce au haut débit, notre ‘Smart Région’ peut développer ses territoires, moderniser ses administrations, attirer de nouvelles entre- prises, permettre à celles qui y sont implantées de se développer, de mettre en valeur le tourisme, les sites, le patrimoine, les festivals, de créer des emplois. Le Vaucluse est un véritable pionnier en la matière, c’est le premier à s’être engagé sur la voie du numérique. »

■ 7 500 km de câbles de fibre optique

Dès 2010, le premier SDTAN (Schéma directeur territorial d’aménagement numérique) était lancé par Claude Haut, l’ancien président du Conseil général de Vaucluse (devenu depuis conseil départe- mental). En lui succédant, Maurice Chabert imprime sa marque avec un coup d’accélérateur pour mettre en place le THD (Très haut débit) d’ici 2022, au lieu de 2036. De quoi faire gagner 14 ans au départe- ment qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

aura consacré 170 M€ à ce Logement projet depuis 2012. Dès le premier plan de déploiement, 55 000 prises ont été posées (ce qui représente une couverture de 50% du territoire). Pour le second plan, ce sera une vague de 50 000 autres qui équiperont la zone publique, les appartements, maisons, entreprises, universités, collèges, écoles, lycées, hôpitaux, centres de formation d'apprentis, musées, casernes de pompiers…

D'autres zones d'interventions 'privées' ont été confiées aux opérateurs historiques, Orange et SFR dans les secteurs d'Orange, Avignon, Le Pontet, Carpentras, Cavaillon, Pertuis, Pernes-les- Fontaines, Monteux ou l'Isle-sur- la-Sorgue. Mais, à terme, le THD public – 7 500 km de câbles de fibre optique, 250 emplois à temps plein pour les chantiers de déploiement – concernera 105 des 151 communes de Vaucluse pour renforcer bientôt leur attractivité autour de villes comme Bollène, Valréas, Vaison ou Apt mais aussi de villages comme Le Crestet, Gargas, Grillon, les Beaumettes, Saumane, Séguret. Dans quelques mois ce sera le tour d'Aurel, Buoux, Auribeau, Brantes, Caseneuve, Faucon, Grambois, Murs, Saint-Trinit ou Sivergues, en pleine campagne d'être connectés.

■ Irriguer les villages

Maurice Chabert insistera sur le terme débit : « Avant, quand j'entendais ce mot, c'était avec effroi à cause des crues et des inondations qui ont frappé ce département. Là, il s'agit d'arroser en fibre optique les zones d'entreprises, d'irriguer les villages, même ceux les plus éloignés des villes pour réduire la fracture sociale partout en Vaucluse. »

Le Préfet, Bertrand Gaume parlera, lui, de pas de géant entre le téléphone et le fil de cuivre des années 1970 à la fibre optique des années 2020, en passant par le minitel ou le fax d'antan. « Les transmissions vont désormais à la vitesse de la lumière. Pour une carte d'identité, avant on passait par la préfecture ou les trois sous-préfectures du département, maintenant à la mairie cela prend 10 minutes grâce à la dématérialisation ! Le Vaucluse a été un département pilote qui a essuyé les plâtres, maintenant le THD est un atout essentiel et fondamental pour chacun. Et comme nous sommes à Châteauneuf-du-Pape, insistons sur la visite virtuelle de nos vignobles, de nos chais qui permettent à nos vignerons de faire connaître leur travail, leur production et d'exporter nos meilleurs vins au bout du monde. »

Pour savoir dans quelle zone se trouve votre domicile ou votre entreprise : www.vaucluse-numérique.fr. 0 809 54 00 84 (appel gratuit).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Le Grand Avignon met sa Pat dans l'alimentation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



L'agglomération du Grand Avignon est lauréate du Pat (Programme alimentaire territorial). Ce titre récompense son engagement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse sur l'alimentation. En tout, 244 dossiers avaient été déposés auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et seulement 31 projets ont été primés dans l'Hexagone, dont celui du Grand Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

“Nous avons un cadre de vie exceptionnel, des vignes, des vergers, un territoire fertile et riche, la 1ère région de production de vin rosé, nous sommes leader en fruits et légumes, olives, pommes, cerises, raisin de table, tomates, l’une des plus grandes régions en autonomie alimentaire avec 50% de superficie agricole dont 18% en bio alors qu’en France, la moyenne est de 6% » explique Patrice de Laurens, directeur de la Direction régionale de l’alimentation, de l’agriculture et de la forêt (Draaf) de Provence- Alpes-Côte d’Azur. Cécile Helle, maire d’Avignon, insiste pour sa part sur les atouts de l’agglomération, avec la Chambre d’agriculture et ses techniciens, l’Inrae (Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement – ex Inra) et ses centaines de chercheurs à Montfavet, le lycée agricole François-Pétrarque à Cantarel, l’association Semailles en ceinture verte, le pôle de compétitivité Terralia à Agroparc et le CTCPA (Centre technique de production de conserves et de produits appertisés) près de l’aéroport.

■ Eviter les gaspillages

Quant au Préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, il souhaite pouvoir « concilier promotion agricole, irrigation, transition énergétique, qualité de l’environnement, diminution du rejet des gaz à effet de serre et qualité de l’alimentation, donc de la santé grâce à la nutrition. Il faut une montée en gamme de la restauration collective bio, avec des produits locaux qui réduisent l’empreinte carbone, font vivre nos paysans et confortent les exploitations agricoles ».

De son côté, le Conseil départemental de Vaucluse dispose d’Agrilocal 84 : une plateforme de producteurs locaux permettant de réduire le circuit des fruits et légumes, du champ à l’assiette, dans les établissements scolaires, les hôpitaux ou bien encore les maisons de retraite. La restauration dans le secteur santé- social représente à lui seul 39% des repas, le gaspillage y est élevé, 330 000 tonnes par an en France, pour 2 milliards de repas et 750M€ jetés à la poubelle. « Il faut aussi préférer le maraîchage de saison qui réduit les transports et soutien l’économie sociale locale », préconise l’Ademe. Grâce à cette convention, 132 000€ vont être alloués au Grand Avignon par la Draaf, l’Ademe, la Région Sud et le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) pour continuer à développer son Programme alimentaire territorial. Prochaine étape, le 15 janvier prochain avec un comité de pilotage sur l’aide à l’installation de jeunes agriculteurs et le maintien du foncier pour aboutir à un état des lieux partagé sur l’agriculture et l’alimentation sur notre territoire.

Andrée Brunetti

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !